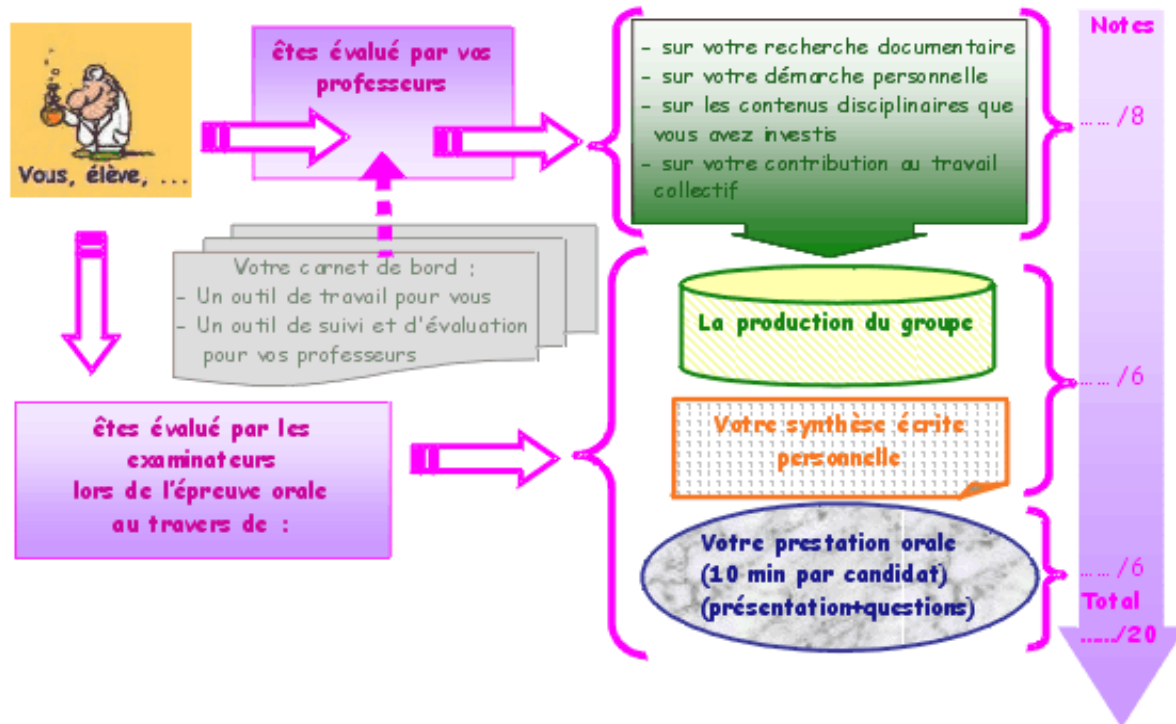


# Évaluation des TPE

Le travail est collectif mais l'évaluation est individuelle, la capacité à travailler en équipe est une des composantes de l'évaluation.

Elle donne lieu à une note sur 20 points. Seuls sont retenus les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20, affectés d'un coefficient 2.



Source : <http://www.ac-creteil.fr/lycee/tpe/sousmenus/7/syntheses.html>

## CRITERES D'EVALUATION DES TPE :

Trois axes sont évalués dans les TPE des baccalauréats des séries générales :

- La **Démarche personnelle** de l'élève.
- La **Production** et la **Synthèse**.
- La **Présentation orale**.

➔ Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le texte officiel :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/41/MENE0502330N.htm>

## CRITÈRES DE RÉFÉRENCE ET BARÈME

- **1ère composante : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE :**

<b>Evaluation par les professeurs encadrant le TPE (sur 8 points)</b>	
<b>Recherche documentaire</b>	* Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet. * Traitement pertinent des informations (sélection et analyse).
<b>Démarche</b>	* Adaptation de la démarche au sujet. * Tenue d'un carnet de bord. * Planification du travail.
<b>Contenus disciplinaires</b>	* Appropriation et croisement de connaissances et de compétences.
<b>Contribution au travail collectif</b>	* Esprit d'initiative et prise de responsabilités. * Souci d'un travail d'équipe.

- **2ème composante : Production finale et synthèse**

<b>Evaluation par les professeurs assistant à la présentation orale (sur 6 points)</b>	
<b>Production</b>	* Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité. * Inventivité. * Soin apporté au travail * Production achevée
<b>Synthèse écrite</b>	* Cohérence de la construction (plan et enchaînements). * Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire). * Restitution de l'ensemble de la démarche.

- **3ème composante : Présentation orale du projet**  
(Sur la base de 10 minutes par candidat et à part égale entre la présentation et l'entretien)

<b>Evaluation par les professeurs assistant à la présentation orale (sur 6 points)</b>	
<b>Présentation argumentée</b>	* Construction de l'exposé. * Argumentation et justification des choix. * Réactivité face aux questions. * Richesse des connaissances mises en jeu.
<b>Expression orale</b>	* Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire). * Prise de distance par rapport aux notes écrites.